

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

Décision du 29 mars 2011 portant nomination des membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « transports durables, sécurité, intermodalité et mobilité »

NOR : DEVD1110632S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,
Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au nouveau dispositif des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine,

Décide :

Article 1^{er}

Est nommée président du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « transports durables, sécurité, intermodalité et mobilité » : Mme Elisabeth DUPONT-KERLAN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, membre permanent de la 5^e section « sciences et techniques » du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

Article 2

Sont nommés membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « transports durables, sécurité, intermodalité et mobilité » en tant que personnalités, internes ou externes au ministère, choisies pour leur compétence dans le domaine considéré :

M. Jean-Michel AUBAS, directeur du service technique de l'aviation civile, (DGAC/STAC).

Mme Marie-Anne BACOT, membre permanent à la 2^e section « économie, transports et réseaux » du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/S2).

Mme Christine BUISSON, chargée de recherche à l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE).

M. José COHEN, directeur général adjoint au conseil général du Nord.

Mme Elisabeth GOUVERNAL, directrice du laboratoire SPLOTT à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

M. Bernard JACOB, directeur scientifique délégué aux transports, infrastructures et sécurité à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

M. Guy JOIGNAUX, directeur délégué du centre Lille, à l'Institut des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

M. Jean-Paul MIZZI, directeur général adjoint à l'Institut des sciences et des technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

M. Daniel PFEIFFER, directeur du service technique des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG).

M. Michel QUINET, chef de service transports à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne.

M. Philippe REDOULEZ, directeur du service d'études sur les transports les routes et leurs aménagements (SETRA).

M. Bernard SIMON, directeur général au syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise, (SYTRAL).

Mme Anne SOUQUIERE LEFEBVRE, chef de la division aménagements et risques naturels au centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF).

Mme Patricia VARNAISON REVOLLE, chef de département « déplacements durables » au centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Article 3

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 29 mars 2011.

La directrice de la recherche et de l'innovation,
R. BRÉHIER